

troduire son héros dans chacun d'eux, il lui fait traverser trois galeries somptueusement décorées ; dans la première sont « effigiées » toutes les parties de la philosophie, dans l'autre les tableaux des sept sacrements, dans la dernière enfin, les principales figures de l'histoire ecclésiastique. Tout cela est décrit par le menu, et le discours devient une encyclopédie de connaissances universelles, où l'éloge du religieux ne trouve guère place.

L'Oraison funèbre du duc de Montpensier n'est pas agrémentée de tous ces étranges ornements, elle est plus simple et plus pathétique. Elle ne nous est pas parvenue telle qu'elle avait été prononcée ; ce n'est que sur les instances de la duchesse de Montpensier, que l'orateur recueillit plus tard ses souvenirs et écrivit de mémoire ce qu'il avait dit dans l'Eglise de Trévoux, en présence de la cour du Parlement des Bombes.

« Je n'eusse jamais pensé, dit-il, dans la dédicace de
 « son livre à la veuve du duc, que le discours que je vous
 « adresse, prononcé pour la consolation de vos sujets de
 « Dombes, deust servir à la vostre ; et que ce qu'ils
 « avaient ouy, vous l'eussiez à voir et la France à lire ..
 « Je n'en avais rien par écrit ; je l'ai dicté pendant mes
 « voyages et visites. »

L'orateur unit dans son discours l'éloge, la plainte et la consolation. Il loue le duc de Montpensier comme grand homme, grand prince et grand chrétien, déplore sa perte avec l'Eglise, le Roy et la France, console son épouse, ses parents, ses sujets, en montrant comment sa mort l'a fait passer à une vie meilleure. On y rencontre des pensées telles que les suivantes dignes d'être notées.

« On eût dit, tant ce prince était sensé, que la prudence étoit sa mère.

« Comme il avoit acquis l'empire sur soi, il régnoit
 « aussi sur tous ceux qui s'approchoient de lui. »